

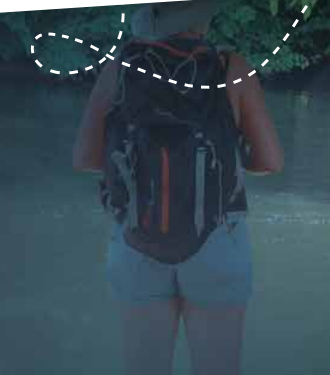


Histoires de randonnées



À l'affût de la faune sauvage,

SUR LES CHEMINS DU PÉRIGORD



Dordogne

Fédération Départementale
des Chasseurs

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr 

QUAND RANDONNEURS ET CHASSEURS SE RENCONTRENT

La cohabitation des chasseurs et des randonneurs est plus que jamais nécessaire dans une nature dont tout le monde peut profiter. Pendant la période hivernale, certains randonneurs sont inquiets à l'idée de se retrouver au milieu d'une action de chasse.

Quels sont les réflexes à avoir avant la randonnée ?

- Consultez sur le site de la Fédération des Chasseurs de la Dordogne, ou en mairie les arrêtés définissant les périodes de chasse et les jours de chasse.
- N'hésitez pas à prendre contact avec la société de chasse communale pour connaître le lieu de la chasse, contact disponible en mairie.

Quels réflexes pendant la randonnée ?

- Restez sur les sentiers de randonnée. En effet, le tir est interdit en travers des chemins et des routes, ainsi c'est le lieu le plus sûr. De plus, en Dordogne, la plupart des forêts ou bois sont privés. Il vous faut l'accord du propriétaire pour y accéder. Les chasseurs disposent d'un droit de chasse donné par le propriétaire du terrain.
- Soyez visible en portant des vêtements voyants.

Comment réagir si vous entendez des chiens, des fusils, des chasseurs... ?

- Signalez votre présence aux chasseurs, et faites-vous entendre. Ils communiquent entre eux donc votre présence sera connue de tous.
- Faites-vous voir, ne vous cachez pas.
- Il peut être inquiétant d'entendre une menée de chiens de chasse, cependant ils passeront probablement à côté de vous sans vous prêter plus d'attention, ou au mieux viendront vous sentir les pieds et demander quelques caresses. Les chiens de chasse ne s'intéresseront pas plus à votre animal de compagnie, ils sont focalisés sur le gibier.
- Allez à la rencontre des chasseurs que vous croiserez, n'ayez pas peur et renseignez-vous simplement sur le lieu de la chasse. Les chasseurs vous diront où vous pouvez aller sans risque. Sachez que les tireurs sont postés, quasiment tous sur des miradors. Leur position est donc définie en début de battue et ils ne peuvent en changer.

Sachez que depuis janvier 2021, la signalisation des chasses en cours est obligatoire aux abords des routes.



Le Conseil départemental de la Dordogne, le CAUE 24 (1) et la FDC 24 (2) ont travaillé ensemble à l'édition de ce guide de randonnée. Partenariat inédit décrypté par Germinal Peiro, président du Département, et Michel Amblard, président de la FDC 24... Interview croisée.

Comment est née l'idée de réaliser un guide de randonnée en commun ?

Germinal Peiro : Ce nouveau partenariat est important pour le Conseil départemental, à l'instar de celui, très fructueux, que nous entretenons avec la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Il était naturel de nous rapprocher de la FDC 24, qui œuvre pour la protection et la reconstitution des milieux et des espèces, pour faire découvrir la richesse de la biodiversité de la Dordogne par la pratique de la randonnée.

Comment la FDC 24 a-t-elle accueilli le concept et le partenariat ?

Michel Amblard : Nous sommes ravis de cette proposition, qui nous permet de montrer l'étendue de nos missions. Ce guide va mettre en valeur d'un côté notre territoire et de l'autre côté les actions de la FDC 24.

En quoi la faune du Périgord représente-t-elle une richesse du patrimoine naturel ?

G. P. : Le Département a souhaité mettre l'excellence environnementale au cœur de ses politiques.

Il a récemment créé la Maison Numérique de la Biodiversité. Les nombreuses actions de la FDC 24 en faveur des milieux, des espèces, mais aussi en matière de sensibilisation et d'éducation viennent enrichir cette démarche qui intègre de multiples partenaires.

Comment la FDC est-elle à même de mettre en valeur ce patrimoine ?

M. A. : Grâce à toutes ses missions d'aménagements et de suivi de la faune sauvage, la FDC 24 connaît très bien les espèces qui peuplent nos territoires, qu'il s'agisse de gibier ou d'espèces protégées.

Quels sont les sites sur lesquels vous avez plus particulièrement mis les projecteurs et quelles sont les espèces emblématiques qui y sont associées ?

G. P. : Des eaux vives du Périgord Limousin et des gorges de l'Auvezère à nos grandes rivières de plaine, de nos riches vallées à nos plus petits cours d'eau et à leurs vallées intimes, de nos causses à nos denses massifs forestiers, de nos zones humides aux falaises de la Dronne, de la Vézère, de la Dordogne et du Céou...

M. A. : Parmi les espèces emblématiques de la Dordogne, le mouflon est sans doute l'un des plus atypiques, méconnu et pourtant présent depuis de nombreuses années. Les cervidés sont très attendus au moment du brame. On peut également parler de la loutre, espèce protégée qui, après avoir régressé, revient en force sur l'ensemble du département.

Quelles sont les retombées touristiques attendues sur ce projet ?

G. P. : Ce guide permet aux touristes venant découvrir la Dordogne de pratiquer une activité gratuite, originale voire insolite à travers la découverte de la faune sauvage et des milieux dans lesquels elle vit. Il invite aussi aux amoureux de la nature, chasseurs, randonneurs, à mieux se connaître et à partager les espaces.

Quelles sont les retombées attendues pour la FDC 24 ?

M. A. : Nous espérons que ce partenariat facilitera le dialogue entre chasseurs et randonneurs, et permettra une certaine réconciliation. Pour la Fédération, ce partenariat est le départ, je l'espère, d'une longue et fructueuse collaboration avec le Département pour mettre en valeur notre patrimoine culturel et naturel.



Germinal Peiro,
Président du Conseil
départemental de la
Dordogne



Michel Amblard,
Président de la
Fédération des
Chasseurs 24

(1) Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Dordogne

(2) Fédération Départementale des
Chasseurs de la Dordogne

02 Quand randonneurs et chasseurs se rencontrent

03 Édito

04 Sommaire

05 Les étangs

- 06** Étang Grolhier
- 08** Grand étang de La Jemaye
- 10** Histoire de chasseurs

11 La causse

- 12** Boucle des truffières à Saint-Jory-Lasbloux
- 14** Boucle de Bois Nègre à Ajat
- 16** La Fédération des chasseurs

17 Les falaises

- 18** Cénac / La Roque-Gageac / Castelnau / Cénac
- 20** De Paussac à la vallée du Boulou
- 22** Dorie, l'application écotouristique

23 Les milieux humides

- 24** Dans les Gorges de l'Auvézère
- 26** Le biacle de Douzillac
- 28** La vallée des Beunes
- 30** L'Atlas des paysages

31 La forêt

- 32** Boucle du Polissoire à Campagne
- 34** Boucle de Viradis à Laveyssière
- 36** Boucle des étangs à Saint-André-de-Double
- 38** Histoires de chasseurs

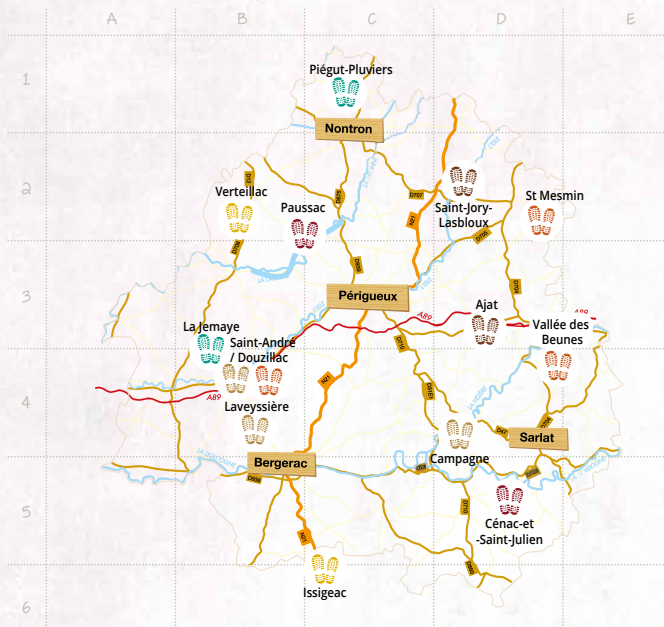
39 Les grandes plaines céréalières

- 40** Boucle d'Issigeac
- 42** Autour de Verteillac

Carte
des balades et
randonnées
présentes dans
le guide



Ce document est réalisé par le
Service Tourisme du Conseil
Départemental de la Dordogne.
Création graphique : ILÔ Créatif -
www.ilo-creatif.com
Impression : LeNouvelR



Crédits photos : FDC 24, D. Gest (photographe de la Fédération nationale des chasseurs), CAUE 24, CD24, Fabrice CAPBER (loutre p.24), A. Valade mouflons page couverture, p.24 bas droite et 25 haut gauche, p.5, p.39 (bas droite) Bernard DUPUY, p.17 (milieu) Denis CAUCHOIX, p.31 (haut gauche) Jean-Claude MARTEGOUTTE, p.38 (bas gauche) M. TANCREZ.

Illustrations : Adobe Stock



Les étangs sont des éléments identitaires des paysages et de la vie rurale de la Dordogne. Le département en compte aujourd'hui près de 9000 essentiellement d'origine artificielle et de petite superficie. Leur création, motivée par un usage particulier, s'est effectuée en vagues successives depuis l'époque médiévale (vocation piscicole, utilisation de la force motrice) atteignant son apogée au dernier tiers du XX^{ème} siècle (vocation agricole et de loisirs).

La Double et le Landais sont des régions d'étangs depuis le Moyen-Âge dont la plupart créée par les moines chartreux entre le XI^{ème} et le XIV^{ème} siècle. Ces étangs à vocation essentiellement piscicole, maintenus jusqu'au XIX^{ème} siècle, ont constitué une ressource importante dans cette contrée pauvre.

Le Périgord cristallin forme cette vaste région d'étangs aux roches imperméables (granitique, métamorphique). Elle est sillonnée de nombreuses rivières aux eaux vives et s'étend sur une partie du Limousin. Ce pays de tradition d'étangs est lié à la présence de petites communautés religieuses (Saint-Estèphe), mais surtout à une industrie locale particulièrement développée jusqu'au XIX^{ème} siècle notamment de moulins et de forges.

Le Périgord central quant à lui est une région d'étangs contemporaine dont l'origine remonte aux années 1980. Il s'agissait après d'importantes sécheresses d'assurer la ressource en eau de cette petite région agricole spécialisée dans les productions de cultures irriguées que sont la fraise et le tabac.

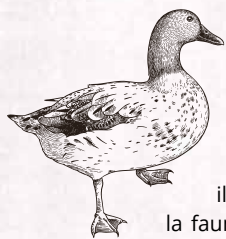


DE PIÉGUT-PLUVIERS À L'ÉTANG GROLHIER

Distance : 6 km (aller)



Piégut est une commune située dans le **Parc naturel régional** Périgord-Limousin très renommée sur ce territoire pour son marché du mercredi matin qui attire de nombreux visiteurs. Vous ne manquerez pas d'admirer sa **tour** ou plus précisément les restes d'un donjon circulaire qui est le monument le plus remarquable du village dressé sur un rocher. Il s'agit du seul **vestige** du château qui a été détruit par les troupes de Richard Cœur de Lion au **XII^{ème} siècle**. La randonnée proposée pour vous rendre à l'étang Grolhier vous permettra de **découvrir** le **Périgord vert** granitique. Après avoir quitté le village, vous vous plongerez en forêt et marcherez le long de **plusieurs étangs** avant d'arriver à l'**étang Grolhier**. 



L'Étang Grolhier vu par la Fédération des chasseurs

Cet étang est propriété de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, fondée et financée par les **Fédérations de Chasseurs**. Il est géré par la Fédération des chasseurs de la Dordogne qui a entrepris il y a quelques années des travaux de restauration de l'étang pour favoriser la faune sauvage. Le site est particulièrement riche en oiseaux migrateurs, plus précisément le gibier d'eau.

On y retrouve donc **différentes espèces** de **canard de surface** : Canard colvert, souchet, Sarcelle d'hiver, d'été... ; et **canard plongeur** : Fuligule milouin, Nette rousse...

Le **gibier d'eau** est assez peu convoité en Dordogne, il est surtout chassé à la passée (au crépuscule ou à l'aube lorsque les oiseaux se déplacent entre leur lieu de repos et le lieu d'alimentation) ou à partir d'embarcation sur la Vézère et la Dordogne.

Une belle population de **Hérons cendrés** est également présente, formant une grande héronnière du côté Est de l'étang. La présence de **Loutre d'Europe** est aussi à noter dans les queues d'étang.



De Piégut-Pluviers à l'étang Grohlier

Distance : 6 km (aller)

Point de départ :
Parking du champ fleuri
45.62637, 0.6838

Ref. carte
C1

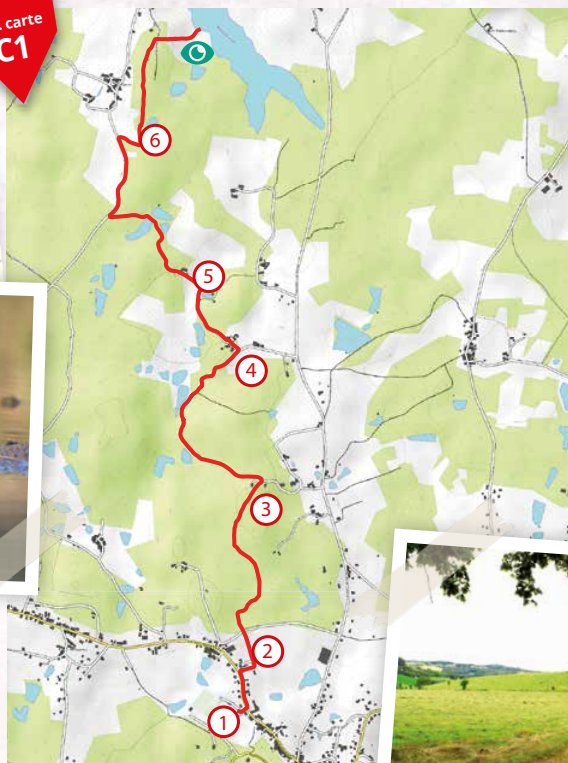
7



Canard colvert



Le chemin pas à pas



Le départ : Parking du champ fleuri

- 1 Depuis le parking, sortir à gauche puis prendre **direction Montbron**. Emprunter la ruelle entre les maisons sur la droite. Au bout de celle-ci, continuer à gauche et prendre le chemin blanc jusqu'au goudron.
- 2 Traverser la route et emprunter le chemin en face qui descend dans les bois. À la croisée des chemins, serrer à droite pour rester sur le même chemin. Après l'étang, continuer sur la gauche, laisser un chemin à gauche et poursuivre tout droit. Au croisement, serrer à droite, continuer sur le même chemin jusqu'au goudron.
- 3 Prendre à gauche, dir. « **Boucle de Puyrocher** » et poursuivre sur le chemin de terre qui descend dans les bois. En fond de vallée, passer devant un étang, serrer à gauche, laisser un deuxième étang sur la gauche puis, en haut de la côte, prendre le chemin sur la gauche.
- 4 Au bout du chemin, au goudron, tourner à gauche. Continuer tout droit, dir. « Boucle de Puyrocher ». Dans le hameau, continuer à gauche, dir. « **La Côte** ». Suivre « Boucle de Puyrocher ».
- 5 Prendre le chemin empierré qui rentre dans le bois, serrer à droite. Passer entre 2 étangs et poursuivre sur le même chemin jusqu'au goudron. Prendre la petite route sur la droite « **Route des chênes** » et emprunter le 1^{er} chemin à droite.
- 6 À la croisée des chemins, poursuivre sur le même chemin (serrer à droite). Au contact avec un large chemin, le traverser, prendre le passage en face dans les pâtures pour accéder à l'**étang Grohlier**.

LE GRAND ÉTANG DE LA JEMAYE

Distance : 1,8 km



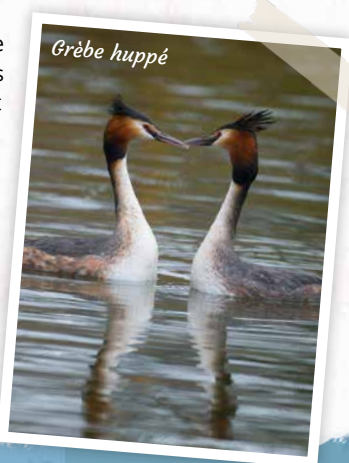
Le **Grand Étang de La Jemaye** a été acquis par le Département en 1998. Celui-ci gère l'activité touristique tout en préservant l'environnement dans le cadre des **Espaces Naturels Sensibles**. Les étangs de La Jemaye furent créés au **XV^{ème}** siècle par des communautés monastiques qui, en pratiquant la pisciculture, disposaient d'une ressource alimentaire sûre et durable. Entourés par la **forêt de La Double**, en partie replantée de pins au **XIX^{ème}** siècle pour lutter contre les eaux stagnantes et le paludisme, les étangs attirent de nombreuses **espèces animales**, dont la plus emblématique est la **tortue cistude**, que vous pourrez peut-être contempler depuis l'observatoire aménagé sur le sentier de découverte de l'étang. 

Le parcours débute du parking, vous passerez devant d'anciennes pêcheries avant de rentrer dans la forêt pour accéder à l'observatoire. *Chut... soyez discrets !*

L'étang de la Jemaye par la Fédé de chasse

La Cistude d'Europe, tortue d'eau douce, est présente à La Jemaye. Cette **espèce protégée** connaît un déclin de son aire de répartition du fait de la détérioration de son habitat ou encore de la concurrence avec la tortue de Floride. La cistude entre en hibernation à l'automne et pour tout l'hiver, elle est donc invisible à cette période. Pour l'observer, la discrétion est de mise car l'animal est farouche !

Le site est également **très fréquenté par les oiseaux**, parmi eux le **Grand cormoran**, facilement reconnaissable, est un pêcheur hors pair. On peut facilement l'observer au repos, les ailes légèrement entrouvertes, lorsqu'il fait sécher son plumage. Un autre oiseau est aisément reconnaissable grâce à son comportement. Le **Grèbe huppé** porte des oreillettes brunes lors de la reproduction et vit en couple. **Excellent nageur**, il plonge à la recherche de poissons ou d'insectes et peut parcourir des dizaines de mètres. On ne sait jamais où il va réapparaître ! Apprenez à reconnaître la **Foulque macroule** et la **Gallinule poule d'eau** : le bec de la foulque est blanc et se prolonge sur le front par une plaque blanche, elle est plus grosse que la poule d'eau qui possède un bec rouge à l'extrémité jaune.



Le Grand Étang de La Jemaie

Distance : 1,8 km

Point de départ :

Parking du lac
45.16058, 0.27851

Ref. carte
B3/4



Foulque macroule



Grand cormoran



Gallinule poule d'eau

Le chemin pas à pas

Le départ : Parking du lac

- 1 Depuis le parking, se diriger vers **la plage** et tourner à gauche vers les tables de pique-nique.
- 2 Se diriger à droite vers la plage puis la longer en direction du Poste de Secours. Continuer tout droit sur le chemin, traverser l'espace pique-nique, laisser un chemin sur la gauche et poursuivre sur le même chemin. À la croisée des chemins, aller à droite.
- 3 Passer entre les étangs et tourner à droite. Longer le **Grand étang**.
- 4 Laisser un chemin sur la gauche et suivre la direction de l'observatoire.
Soyez discrets, peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir une Cistude d'Europe !



Dorie

HISTOIRE DE CHASSEUR

Extrait de « Chasse d'octobre »

Mémoires de chasse en Périgord du Docteur René ROUSSEAU



Nous voilà en route. Les chiens couplés, nous traversons le village sous l'œil attendri de ses habitants. Nous allons parfois découpler à cinq kilomètres. D'un pas rapide on fait le chemin. Aujourd'hui, nous commencerons « Aux Flinots ». Nous voilà surveillant la quête, rappelant le musard, bavardant à qui mieux mieux.

Ni l'un, ni l'autre, nous n'avons envie d'occuper le poste et notre intérêt est fixé sur le mouvement des chiens, leur qualité, les spectacles de la nature ou les souvenirs colorés. Une victoire rapide et facile ne nous tente pas, mais nous aimons voir nos trois chiens défilé à la queue l'un de l'autre, se dépasser par ambition, ou faire un retour fulgurant comme si chacun croyait détenir la vérité. Le hurlement de l'un, le gémissement sourd et retenu de l'autre ou la voix déchirante du troisième font l'accompagnement de l'intrigue qui se noue et se dénoue.

Le lancer acquis, nous trottons au gré de nos inspirations et nous retrouvons presque toujours un point où s'est produit le balancer ou le défaut. Parfois, une détonation, plus ou moins lointaine. Un arrêt brusque de l'orchestre apprend au partenaire que le drame est terminé. On arrive lestement pour voir une main presser la fourrure blanche et or... »*

Teckel à poil dur



* hésitation du chien ou perte de la voie du gibier





En entrant dans **le causse** une atmosphère particulière se révèle petit à petit. Les vues se referment un peu plus, les arbres deviennent plus petits, le sol semble plus sec, la géologie s'affirme avec les restes de murets ou les affleurements calcaires...

On est dans un autre monde, un peu isolé et à part. Le paysage est plus aride, parfois désolé et perdu, mais non dénué de charme. Mais ce causse exprime aussi une certaine nuance paysagère en fonction du relief, du passage des vallées ou encore de l'épaisseur de la terre. Des clairières agricoles plus lumineuses, habitées ou non, s'ouvrent par endroits. **Les parcelles de prairies** ou de **cultures**, parfois bordées de murets résultant de l'épierrage, peuvent être accompagnées de vergers, de noyers ou de truffières.



LA BOUCLE DES TRUFFIÈRES À SAINT-JORY-LASBLOUX

Distance : 6,2 km



Saint-Jory-Lasbloux se situe au **nord du Périgord central**, entre Thiviers et Excideuil. Le village est traversé du nord au sud par la rivière Isle et au sud-ouest, par la Glane, un ruisseau très modeste par sa longueur mais de débit important qui alimente en eau potable onze communes grâce au captage d'une partie de ses eaux au niveau de sa résurgence. **Territoire de truffes**, autrefois terroir de vignobles réputés, les paysages de la commune associent prairies verdoyantes, sources et plateaux calcaires.

La boucle des truffières vous permettra de découvrir ces multiples facettes, depuis l'Isle jusqu'aux plateaux calcaires, en longeant parfois des murets de pierres sèches et des truffières mais également en profitant de belles vues dégagées. Vous entendrez certainement des bruissements le long du chemin, n'ayez crainte ! Ce sont des **reptiles inoffensifs** pour l'Homme. Pour espérer en observer, soyez attentifs le long des murets de pierres sèches. 🕒

Les squamates, par la Fédé de chasse

Dans le règne animal, les reptiles ne sont pas beaucoup appréciés, par méconnaissance surtout. Les lézards et les serpents font partie de l'ordre des squamates, il s'agit d'animaux qui muent par lambeaux. Le **Lézard des murailles** est le plus courant, et facilement visible dès que la météo est clémente. Il apprécie les milieux ensoleillés, pierreux et plutôt pauvres en végétation.

Le **Lézard vert** apprécie les bordures de haies et les broussailles pour se dissimuler. Pendant la période de reproduction (avril à juin), la gorge du mâle est d'un beau bleu. Il est particulièrement bruyant lorsqu'il s'enfuit, mais très difficile à observer.

Les serpents sont plus discrets et très craints. Pourtant, seule la **Vipère aspic** peut être dangereuse pour l'Homme et elle ne mord que lorsqu'elle est saisie. Elle est plus souvent victime de l'Homme que l'inverse. Couleuvre et vipère sont faciles à différencier : la pupille de l'œil est ronde chez la couleuvre et en fente chez la vipère. De plus, la vipère possède de nombreuses petites écailles au niveau de la tête (bien visible entre l'œil et la bouche) alors que la couleuvre présente de grandes écailles. Couleuvre à collier, verte et jaune et vipérine font partie des espèces de couleuvres présentes en Dordogne. Attention, tous les serpents sont protégés, il est interdit de les capturer ou de les tuer.

Les reptiles sont souvent qualifiés à tort d'animaux à sang froid. Ils sont simplement incapables de réguler seuls leur température corporelle, contrairement à l'Homme qui est quant à lui capable de thermorégulation. Les reptiles se servent donc de leur environnement pour réguler leur température corporelle.

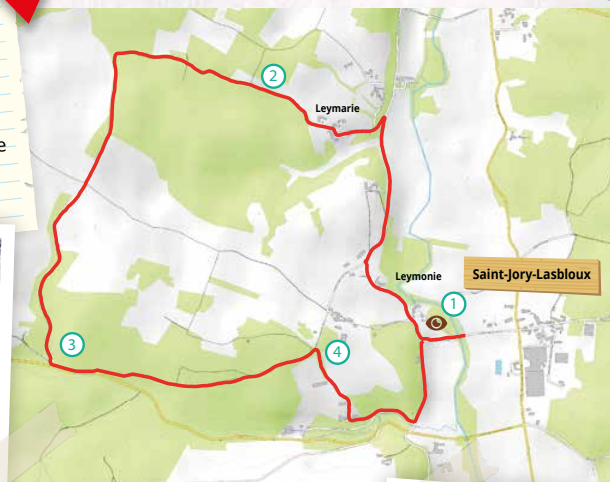


La Boucle des truffières à Saint-Jory-Lasbloux

Distance : 6,2 km

Point de départ :
Parking du Pont de Leymonie
45.33613, 0.95316

Ref. carte
D2



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking du Pont de Leymonie



1

Depuis le parking du Pont de Leymonie, rejoindre la route et tourner à droite, traverser la rivière Isle. Au croisement, tourner à droite dir. « Lamonzie ». Dans un virage en épirole à cheveux, tourner à gauche dir. « La Fayolle » « Leymarie ». Poursuivre tout droit. Traverser le hameau de « Leymarie » et poursuivre sur le chemin blanc le long des murets de pierres sèches.

2

Laisser un chemin sur la droite puis un autre à gauche, continuer tout droit. **Sortir du bois après un virage**, longer les terres cultivées. Passer devant un **parking de chasse** (table de pique-nique, à 3 km du départ). Après la truffière, continuer tout droit et descendre vers la vallée.

3

Au goudron, tourner sur la **petite route à gauche** (Sur la droite, un chemin mène à un monument commémoratif d'un combat du 17/05/1944). **À 100 m avant la fin de la truffière**, prendre le chemin à gauche qui s'enfile dans le bois. En haut du chemin, poursuivre tout droit le long d'une autre truffière (paysages de causses). Laisser un chemin à gauche et continuer tout droit sur le même chemin.

4

Au croisement des chemins, avant un chalet, **prendre à droite sur le chemin de terre** qui descend dans les bois. Longer un long mur de parpaings et rejoindre le goudron. Continuer tout droit en passant devant la **résurgence de La Glane** et en longeant ensuite le **cours d'eau**. Au niveau d'un petit pont, **tourner à gauche** sur la petite route. Rejoindre le hameau de « Leymonie », tourner à droite pour rejoindre le parking.

LA BOUCLE DE BOIS NÈGRE À AJAT

Distance : 13 km



Situé sur le **causse de Thenon**, le **bourg d'Ajat** est construit en étage sur le versant d'une **colline**. Une église et un **château médiéval** imposants semblent veiller sur les maisons du village. L'Église romane d'Ajat est au centre du village. A nef unique, surmontée d'un clocher à 4 baies elle a connu de nombreuses modifications au cours des siècles qui n'ont pas entamé son aspect général.

À proximité se trouve une maison dite « **des templiers** » par les habitants d'Ajat. Il s'agit d'une **tour à deux étages** ornée de fenêtres à meneaux.

Depuis le village, la randonnée vous permettra de découvrir le causse et les hauteurs d'Ajat. Une grande variété de **chemins dans les bois**, des **murets de pierres sèches** et également des **ouvrages**  réalisés par la Société d'autoroute locale afin de faciliter le passage de la faune sauvage. Peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir un de ces **animaux** lors des moments de calme sur l'autoroute (tôt le matin ou tard le soir) !

Le Causse d'Ajat par la Fédé de chasse

Depuis quelques années, la fédération des chasseurs réalise le suivi de l'« **écopont** » passant au-dessus de l'autoroute A89 à **Limeyrat**. Cet « écopont » a été mis en place pour permettre aux animaux de traverser l'autoroute en toute sécurité.

Il fonctionne comme un **corridor écologique** pour de nombreuses espèces et permet ainsi le brassage des populations. Celui-ci est essentiel pour limiter la consanguinité néfaste à la survie d'une espèce animale. L'« **écopont** » permet le passage des cervidés dont le **Cerf élaphe**, le passage de prédateurs comme le **renard** ou les **mustélidés**, et le passage de **petits animaux** comme les amphibiens grâce à la présence de petites mares.

La **fouine** et la **martre** sont des mustélidés, famille de carnivores dont fait aussi partie le blaireau. Elles sont très semblables, à la différence que la gorge et la poitrine de la martre sont jaunes-orangées et que celles de la fouine sont blanches.

La **Martre des pins** s'approche très peu des habitations humaines au contraire de la fouine qui peut localement causer quelques désagréments en s'installant dans les combles et l'isolation des maisons.



Boucle de Bois-Nègre à Ajat

Distance : 13 km

Point de départ :
Parking de l'église
45.15666, 1.0157



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking de l'église



1

Départ du parking de l'église.

Se diriger vers l'église, prendre la « **Rue médiévale** » qui descend à gauche, serrer à droite sur la même rue. Au bout de la rue, face à une chapelle, tourner à droite. Passer devant le tennis, et au bout de la « **Route de la planche** », aller tout droit sur le chemin blanc. Laisser un chemin sur la droite, rester toujours sur le même chemin puis tourner à droite sur un chemin qui monte dans les bois et passe à travers des genêts.

2

Au goudron, tourner à gauche sur la petite route.

Laisser la « **Route de la charmille** » à droite, **poursuivre tout droit**.

3

Au bout de la « **Route des canons** », au cédez-le-passage, aller en face sur un chemin blanc, laisser un chemin sur la gauche. Rester toujours sur le même chemin jusqu'au goudron puis tourner à gauche.

4

Traverser le hameau et prendre le sentier enherbé. Au goudron, aller à droite et tourner à gauche dir. « **Le Puy** » « **Chemin du manoir** ». À la fin du goudron, continuer tout droit sur le chemin empierré, laisser les tunnels agricoles à droite et continuer tout droit. Laisser un chemin enherbé qui descend sur la droite, laisser un chemin à gauche, puis un second, **continuer toujours tout droit**.

5

Au croisement des chemins, **en haut de la côte**, prendre celui sur la gauche. Au goudron, aller à droite, passer sous l'autoroute, passer sur le passage à niveau et prendre la 1^{ère} route à gauche, elle se poursuit en chemin blanc. Suivre tout droit jusqu'au croisement (poteaux-flèches).

6

Turner à gauche dir. « **Boucle du Bois nègre/Ajat** ». Passer sur l'ouvrage de passage de gibiers (écopont) au-dessus de l'autoroute. À la croisée des chemins, poursuivre tout droit dir. « Boucle de bois nègre » et « Beauzens ». **Traverser le passage à niveau** et prendre le 1^{er} chemin à gauche qui longe la voie ferrée.

7

À environ 500 m., **prendre le chemin enherbé** à droite, qui devient un sentier bordé de murets de pierres sèches. Au bout du sentier, emprunter la petite route sur la droite pour rejoindre le village. Prendre le « **Chemin des arts** » pour arriver au **parking de l'église**.

LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS

C'est quoi ?

C'est une association Loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement.

Elle possède des missions de service public, établies par le Ministère de la Transition Écologique, dont :

- L'élaboration des règles et actions applicables et opposables aux chasseurs, concernant tous les aspects de la chasse dans le département. Ces mesures sont validées par le préfet pour 6 ans.
- La prévention et l'indemnisation des dégâts de grand gibier pour les agriculteurs uniquement. Cette action est possible grâce à un fond départemental alimenté par les chasseurs, lors de l'achat de timbre Grand gibier (obligatoire pour chasser ce gibier) et du dispositif de marquage (bracelet apposé sur chaque animal prélevé).
- La formation des candidats à l'examen du permis de chasser. Elle s'intéresse à la réglementation, à la sécurité et à la manipulation d'armes. Le permis est ensuite délivré (ou non) par un inspecteur de l'Office Français de la Biodiversité (établissement public).
- La conduite d'actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité.

D'autres missions, de mise en valeur du patrimoine cynégétique et de protection de la faune sauvage et de ses habitats, sont réalisées par la Fédération des chasseurs :

- Suivi de la faune sauvage : lors de comptage (cerf, lièvre...) ou de baguage d'oiseaux (bécasse, palombe...), ce qui permet d'évaluer l'état des populations sur le département et d'appliquer les mesures de gestion adaptées. Une étude vient par exemple d'être lancée en milieu périurbain.
- Gestion des habitats de la faune sauvage, grâce à la gestion de zones humides ou à la restauration de corridors écologiques, de mares...
- Gestion d'espèces : qu'il s'agisse de réintroduction d'animaux sauvages, de protection d'espèces ou de régulation d'espèces invasives.
- Surveillance sanitaire : grâce à un important réseau de chasseurs, les maladies de la faune sauvage sont surveillées et maîtrisées.
- Éducation à la nature.





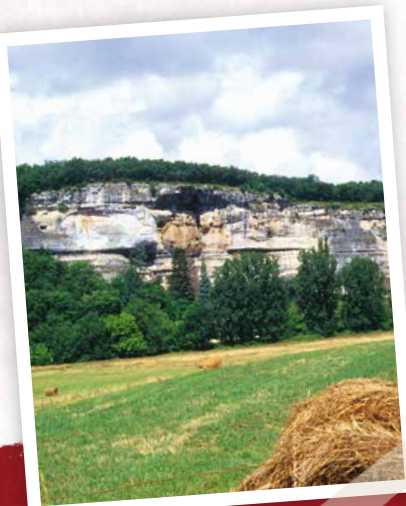
L'essentiel des falaises de la Dordogne est composé de **calcaires**. Ces roches de nature hétérogène sont le témoignage de plusieurs épisodes de dépôts et retraits de la mer, sous l'effet de mouvements tectoniques jusqu'au quaternaire (2 millions d'années) où le réseau hydrographique se structure et les vallées se creusent et se comblent au rythme des glaciations, formant progressivement le relief actuel.

Dans l'ensemble, en Dordogne, les **escarpements rocheux** se localisent dans les zones où affleurent des calcaires durs. Quand les calcaires sont durs, les versants sont généralement rapprochés, en pentes vives, parsemés d'îlots ou d'abrupts rocheux, isolés ou en groupes, phénomènes en partie liés à la nature et à la fracturation des roches.

Souvent évidées d'abris-sous-roche à la base ou en balcons au-dessus du vide, ces parois sont sculptées sous l'influence du cours d'eau qui sape la roche et du gel qui desquame les couches sédimentaires calcaires les plus poreuses.



Les falaises offrent des sites privilégiés pour apercevoir les cavités ou grottes formées par d'**anciens réseaux de rivières souterraines**. Les falaises, surtout celles des vallées de la Dordogne et de la Vézère, renferment une extraordinaire concentration de sites préhistoriques. Ces lieux naturellement abrités (abri-sous-roche, grottes et pieds de falaises) sont propices à l'installation des groupes humains et particulièrement favorables à la conservation de vestiges. Au pied des falaises, les espaces ouverts des plaines alluviales offrent, avec leurs prairies, de riches territoires de chasse (grands herbivores).



CÉNAC - LA ROQUE-GAGEAC - CASTELNAUD

Distance : 16 km



Cénac-et-Saint-Julien, départ de cette randonnée, est situé en contre-bas de la fameuse **bastide de Domme**, en **bord de la rivière Dordogne**. En longeant la rivière le long des falaises appelées « pendoilles », jusqu' à La Roque-Gageac et Castelnau-la-Chapelle, villages labélisés parmi les « Plus Beaux Villages de France », vous pourrez observer de **nombreuses espèces d'oiseaux**. Ces grandes falaises naturelles présentes le long de la vallée de la Dordogne permettent l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux « **rupestres** », c'est particulièrement vrai à La Roque-Gageac. 

Vos pas vous conduiront ensuite le long du **ruisseau du Céou** où vous pourrez encore admirer de **très belles falaises**, pour cheminer ensuite sur les hauteurs de l'autre rive de la Dordogne qui la dominent et offrent de beaux points de vue, avant de revenir à Cénac.

En fonction de la saison de votre passage, vous pourrez observer une grande diversité d'espèces. Prévoyez une paire de jumelles et ouvrez grand les yeux !

Les corvidés par la Fédé de chasse

Tout le monde a déjà vu un **corvidé***, mais entre la corneille, le corbeau ou encore le choucas, les confusions sont nombreuses. Ces espèces ont pourtant des statuts de conservation bien différents les uns des autres... La **Corneille noire** est la plus commune, elle est présente partout et cohabite avec l'Homme depuis des millénaires. Du fait de son régime alimentaire (omnivore et opportuniste) et lorsqu'elle est présente en grand nombre, elle peut causer des dégâts aux cultures. En Dordogne, elle est classée « **espèce susceptible d'occasionner des dégâts** » ce qui permet de la réguler dans les zones où son impact est négatif et hors période de chasse. Le **Corbeau freux** est aussi très fréquent et peut localement faire des dégâts. Cependant, en Dordogne il est uniquement considéré comme chassable.

Le **Grand corbeau** est beaucoup plus discret, il a longtemps été victime de sa réputation et il est moins présent que les autres corvidés. Il est bien plus grand que la corneille et le **Corbeau freux** et fréquente des habitats plus « naturels ». Il est protégé en France, tout comme le **Choucas des tours**. La Roque-Gageac est aussi connue pour abriter le **Tichodrome échelette**, affectionnant les parois rocheuses.



* Ces oiseaux ont des comportements sociaux particulièrement développés et sont réputés pour leur grande intelligence permettant à certains d'imiter de nombreux sons ou d'utiliser des outils (par exemple une pierre pour casser une noix.)

Cénac La Roque-Gageac Castelnaud

Distance : 16 km

Point de départ :

Bourg de Cénac
44.80258, 1.20339



Corbeau freux



Le chemin pas à pas

Le départ : Bourg de Cénac



Dorie

- 1 Depuis le **bourg de Cénac**, traverser la rivière sur le pont (attention aux voitures). Prendre le chemin qui descend à droite (Chemin des pendoilles), juste après le pont. Passer sous le pont par la droite et poursuivre sur le chemin qui longe la Dordogne. Longer le **camping de « Verte Rive »**. Rester sur le sentier au plus près de l'eau. Traverser une 1^{ère} plage puis une seconde où apparaissent le début des falaises des « Pendoilles ». Poursuivre, laisser une nouvelle plage en contrebas et prendre le sentier sur la gauche. **Poursuivre par la plage** (sable). Au bout du chemin, traverser le parking en se dirigeant vers le village. Longer la halle sur la droite. Traverser la route et se diriger au fond du parking à droite de l'**Office de Tourisme**.
- 2 Monter dans le village par le chemin « **Allée des bananiers** ». Au bout du Jardin exotique, prendre le petit escalier le long du mur. Tourner à gauche en haut de celui-ci. Rester sur la droite, continuer en pied de falaises. Passer sous un porche, devant le fort et continuer en serrant à droite. Prendre la petite rue pavée qui descend à gauche, avant le goudron. Au bout de la descente, poursuivre sur la rue piétonne en face. Continuer jusqu'à l'intersection avec la route.
- 3 Traverser et prendre le chemin le long de la rivière. **À la base canoës**, se diriger vers la cabane, passer derrière, par le parking et poursuivre sur le chemin, le long du camping. À l'intersection, après le séchoir à tabac, prendre à gauche puis le premier chemin à droite en lisière des arbres.
- 4 Au croisement, aller à droite jusqu'à un passage à gué (possibilité d'aller tout droit : A/R source bouillonnante). **Emprunter le gué pour traverser la Bullide** (attention, passage glissant), sur le chemin en se rapprochant de la rivière : possibilité de voir la confluence Bullide/Dordogne ainsi qu'un ouvrage chemin de halage. Longer la noyerie au bord de l'eau, passer sous le pont et prendre le chemin à droite pour rejoindre le **village de Castelnaud**.
- 5 Se diriger vers la **place Tournepique**, suivre la D57 direction Saint-Cybranet. Après 500 m., tourner à gauche, passer le pont, continuer à droite et après 200 m., quitter la route pour prendre le chemin à gauche (GR).
- 6 Quitter le GR avant le village de Saint-Julien pour se diriger à droite vers le Bastid. Suivre la petite route jusqu'à Font de Merle.
- 7 À la sortie du hameau, retrouver le GR à droite, puis tourner tout de suite à gauche sur le chemin qui rejoint les bords de la Dordogne. Longer la rivière puis quitter le GR pour suivre le chemin à droite qui va vers l'église. Après le cimetière, tourner sur la gauche puis en entrant dans Cénac, tourner à droite et à gauche pour **arriver à la D46**.

DE PAUSSAC À LA VALLÉE DU BOULOU

Distance : 3,7 km (aller)



Blaireau européen



La **région de Paussac** est souvent considérée par les amateurs comme un « spot » pour la **randonnée**, pour ses **chemins rocaillieux** qui sillonnent le plateau, la forêt et les petites vallées de la Sandonie, de l'Euche ou du Boulou.

Le parcours proposé permet de se rendre depuis le bourg de Paussac, village dominé par son église romane fortifiée, jusqu'à la « **forge du Boulou** », lieu bucolique où le ruisseau du Boulou coule au pied de falaises qui font la joie des grimpeurs chaque weekend. Ce parcours vous permet de passer des paysages de causse, pierreux et secs (🌀), accueillant le **Lézard ocellé**, le plus grand d'Europe, à la petite vallée du Boulou, Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à l'ambiance beaucoup **plus humide et verte**. Si la vallée du

Boulou (🌀) est reconnue pour son **patrimoine naturel préservé**, c'est en partie grâce à l'activité dominante de la vallée, fauche et pâture, mais également grâce au peu d'accès pour des véhicules motorisés. Donc en venant découvrir la Forge du Boulou à pied ou à vélo le long des petites routes et des chemins, vous augmentez vos chances d'observer la faune et la flore, et vous contribuez à sa préservation !

Des animaux discrets, par la Fédé de chasse

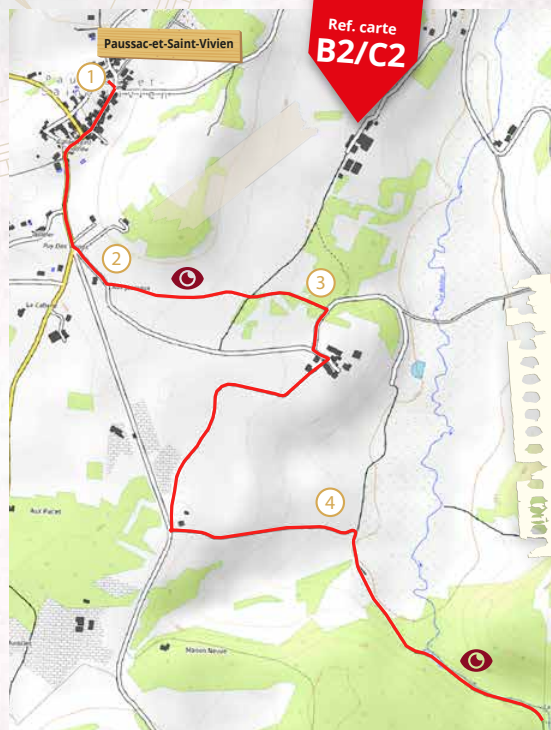
La **Genette commune** est un **prédateur très discret**, qui est le plus souvent observé en bord de route après avoir connu une fin tragique. Si sa présence est bien confirmée, rares sont les chanceux qui l'observent dans son milieu naturel (éloigné des habitations). Elle est **nocturne** et passe ses journées à dormir.

Le **Blaireau européen** est aussi un animal discret mais il n'hésite pas à s'approcher de l'Homme et peut à l'occasion provoquer quelques dégâts aux bâtisses en creusant son terrier. Sa réputation est entachée car il peut être porteur de la tuberculose bovine, maladie transmissible entre les bovins et la faune sauvage. Dans le but de suivre la propagation de la maladie, des analyses sont réalisées à proximité des élevages. Les chasseurs sont aussi mis à contribution dans les zones à risque : ils doivent procéder à des prélèvements sur le gibier pour connaître l'état sanitaire de la faune sauvage. La présence du blaireau peut se remarquer grâce à ses empreintes, de grande taille pour les adultes et pourvues de 5 doigts avec griffes. Le blaireau marque aussi son territoire avec des "latrines", de petits trous creusés pour y déposer des excréments.





Empreinte de blaireau



*De Paussac à la
vallée du Boulou*

Distance : 3,7 km (aller)

Point de départ :
Parking de la mairie
45.34849, 0.53929



Le chemin pas à pas

Le départ : parking de la mairie



- 1 Depuis le **parking de la mairie**, prendre la **rue principale**, passer devant la maison de l'escalade et arriver **devant l'église**.
- 2 Continuer sur la route direction « **Saint Vivien** ». Longer un cours de tennis, continuer jusqu'à un carrefour. **Prendre la route à gauche**, qui continue parallèlement à la route de « **Creysac** » (pas celle qui monte).
- 3 **À 100 mètres**, prendre un **chemin sur la gauche**. Croiser un premier chemin blanc, le traverser et continuer sur le chemin en face. Une fois au goudron, prendre à droite, puis à l'intersection avant le hameau à gauche. Se diriger vers le hameau, puis prendre la première rue à droite.
- 4 Rester sur cette petite route, jusqu'à l'intersection avec une autre route. Ne pas se diriger vers la route mais prendre le chemin **après la maison à gauche**.
- 5 Continuer en **restant sur ce chemin blanc**. Laisser deux chemins à gauche et arriver au **site de la Forge** (tables pique-nique, site escalade, passerelle...).



Dorie

Prêts à découvrir les plus beaux endroits de Dordogne ?

Dorie vous guide vers les trésors du département, pour une première visite ou pour redécouvrir la Dordogne ! L'application vous accompagne en balade, seul, en famille ou entre amis, et vous offre un regard unique sur le territoire !



Téléchargez Dorie, et
bonne découverte !





Les **zones humides** sont des **milieux naturels** caractérisés par la présence permanente ou temporaire d'eau en surface ou à faible profondeur.

Interfaces, sans frontière nette entre les milieux terrestres et aquatiques, elles se distinguent par une végétation typiquement adaptée à ces conditions.

La plupart se forme en fond de vallées à l'interstice de la nappe alluviale et des eaux de surface (plaine d'inondation).

D'autres, sur les plateaux, doivent leur existence à des sols ou des roches imperméables (argile, roche cristalline) ou à l'émergence des eaux souterraines sous forme de sources ou nappes perchées.

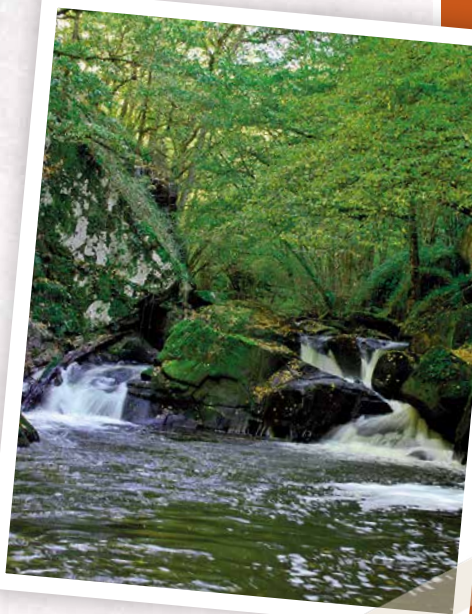
On peut distinguer 4 sortes de zones humides :

● **Les bords de cours d'eau :** ici, ils sont générés principalement par l'alternance des eaux basses et hautes issue de la dynamique fluviale et du niveau de la nappe alluviale.

● **Les prairies et les landes humides :** plus ou moins humides, elles se répartissent sur les plateaux argileux saturés en eau en automne et en hiver, sur les versants vallonnés ponctués de mouillères ou en fond de vallées.

● **Les bordures d'étangs :** la Dordogne est un pays d'étangs auxquels sont souvent associés des milieux humides, notamment les queues marécageuses.

● **Les tourbières :** elles résultent de l'accumulation de matière végétale non décomposée. Les tourbières, comme celles de Vendoire, se forment ainsi dans un processus lent sur plusieurs milliers d'années, à la faveur d'un sol constamment gorgé d'eau et d'un climat froid et humide.

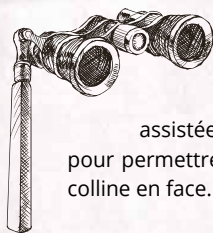


GORGES DE L'AUVÉZÈRE

Distance : 3 km



Le village de **Saint-Mesmin** se situe au nord-est du département, et domine une rivière nommée **l'Auvézère**. À son entrée en Dordogne, cette dernière prend des airs de torrent en se faufilant entre les blocs de pierre, en une succession de rapides et de cascades. Elle se fraye un chemin entre des falaises de schiste constituant des gorges  pouvant atteindre une centaine de mètres de haut. Grâce à un sentier aménagé le long de la rivière, et à des **passerelles**, il est désormais possible de **circuler à pied** dans une partie de ces gorges, le long de cette rivière tumultueuse qui fait le régal des amateurs de kayak, d'hydrospeed, mais également des loutres dont il est possible d'observer les traces.



Dans cet **espace naturel préservé**, des mouflons ont trouvé un lieu propice où s'installer et prospérer. La présence de ces animaux fascine beaucoup de visiteurs qui, appareil photo en main, se postent pour essayer d'en ramener une image. Aussi, la commune de Saint-Mesmin, assistée du CD 24 et de la FDC 24, a décidé de construire un observatoire  pour permettre aux amateurs d'observer le mouflon qui aurait ses habitudes sur une colline en face. Pensez à vous munir d'une paire de jumelles !

Mouflons et loutres par la Fédé de chasse

Les gorges de l'Auvézère abritent l'une des **3 populations de Mouflon méditerranéen** du département. Les animaux ont fait l'objet d'une introduction entre 1966 et 1996 avec le concours du Conseil départemental. Les mouflons se sont adaptés à cet environnement et la population est désormais stable. Un comptage, effectué par la Fédération des Chasseurs en 2018, a permis de recenser 74 individus sur le secteur de Génis-Saint-Mesmin.

Deux autres populations plus petites sont présentes à Villac-Badefols d'Ans-Châtres et à Paunat-Pezuls.

La **Loutre d'Europe** est également observée sur le secteur. Il est facile de remarquer les restes de repas qu'elle laisse derrière elle lorsqu'elle fait un festin d'écrevisses. La loutre consomme ce crustacé dont elle laisse les pinces et la carapace le long du ruisseau en petit tas. La loutre marque aussi son territoire avec des épreintes (excrément reconnaissable à son odeur de poisson et la présence de restes : arêtes, os...).

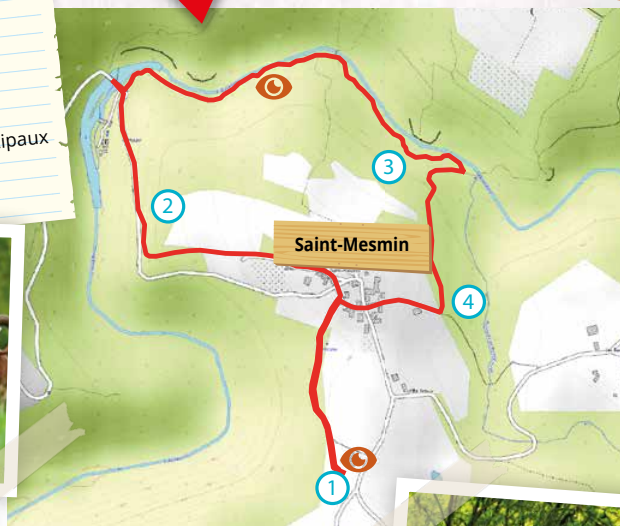


Dans les gorges de l'Auvézère

Distance : 3 km

Point de départ :
Parking des ateliers municipaux
45.34935, 1.20523

Mouflon méditerranéen



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking des ateliers municipaux

Pour respecter la tranquillité des habitants de Saint-Mesmin, merci de ne pas vous garer dans le bourg mais à la sortie de ce dernier sur un parking aménagé près des hangars municipaux.

- 1 Depuis le parking, passer devant les **ateliers municipaux** pour trouver le **point d'observation**. Poursuivre sur le chemin qui passe derrière la clôture, descendre et continuer sur un petit sentier. Au goudron, prendre à gauche, traverser la route et prendre la rue à gauche qui passe entre les maisons. **Longer le cimetière**, la route devient chemin. Continuer jusqu'au goudron.
- 2 Prendre à droite et descendre jusqu'au pont sur l'Auvézère. Traverser le petit parking aménagé (qui sert principalement aux kayakistes) et descendre vers la rivière. Rester en rive droite et remonter le courant en restant sur le sentier aménagé. Vous croisez le parcours aménagé pour les compétitions de canoë-kayak. Poursuivre votre chemin en restant en rive droite de la rivière, soyez attentifs aux restes laissés par les loutres !
- 3 Avant la cascade, dans l'entame d'une côte et dans un virage, **quitter le chemin principal** pour prendre un **petit sentier à gauche** (une marche en fer marque l'entrée de ce chemin). Poursuivre le chemin, laisser une passerelle sur la gauche et prendre le chemin qui remonte. Tourner le dos à la rivière et hardi ! Une bonne côte vous attend ! Dans la montée, prendre un chemin à gauche.
- 4 À la croisée des chemins, se diriger à droite vers le village. Dans le bourg traverser la route, prendre en face, puis tourner à gauche sur un sentier à l'angle d'une maison. Poursuivre sur ce chemin jusqu'au parking.



Dorie

LE BIACLE À DOUZILLAC

Distance : 3 km (aller)



L'**Isle** est une **rivière** sur laquelle beaucoup de marchandises circulaient entre le Périgord et la Gironde. Elles étaient transportées par des bateaux à fond plat qui étaient halés, tractés depuis le bord pour remonter à leur lieu d'attache. C'est un de ces chemins de halage récemment ré ouvert que vous allez emprunter pour remonter depuis Douzillac jusqu'au Biacle. Ce chemin permet donc de rester au plus près de la rivière et d'en voir les aménagements. **Le Biacle**, point d'arrivée de votre randonnée, est une zone humide. La faune et la flore y sont préservées grâce à une gestion spécifique.  L'objectif est de restaurer et préserver les zones humides dans les milieux ouverts (non boisés) par la

mise en place d'un pâturage extensif, afin qu'elles assurent l'ensemble de leurs fonctions. Leur rôle est la rétention des eaux en période de crue et restitution aux cours d'eau en période d'étiage, limitation de l'érosion, filtration et épuration de l'eau (pollutions), lieu de vie pour la biodiversité..., en retrouvant les usages autrefois pratiqués sur les zones humides (élevage extensif, polyculture).

Le **pâturage extensif** permet d'entretenir les milieux (éviter l'embroussaillage) sans avoir recours à des engins mécanisés. Cette action conserve des milieux ouverts nécessaires à la vie de nombreuses espèces (pollinisateurs par exemple). Ces **prairies** humides sont pâturées par des vaches de race Bordelaise, et un poney landais. Ces animaux appartiennent au Conservatoire des Races d'Aquitaine. Il s'agit de races rustiques anciennes parfaitement adaptées à la vie dans les milieux humides. Les animaux pâturent la zone humide pendant la moitié de l'année, de mai à novembre.

Le biacle de Douzillac par la Fédé de chasse

Parmi les espèces fréquentes le long des cours d'eau, le **ragondin** est sans doute le plus facile à observer. Le *Myocastor* (nom scientifique), originaire d'Amérique du Sud et introduit au XIX^{ème} siècle pour sa fourrure, est maintenant présent quasiment partout en France. L'espèce est invasive* et pose plusieurs problèmes : elle fragilise les berges et certains ouvrages hydrauliques en creusant son terrier le long de ceux-ci. Elle peut localement causer des dégâts aux cultures et être une menace pour la flore et les oiseaux nicheurs.

Parmi les espèces remarquables ici, on peut citer le **Vison d'Europe**, petit mammifère protégé. Plusieurs facteurs en font une espèce **menacée d'extinction** : parmi eux la destruction de son habitat et la compétition avec le Vison d'Amérique, introduit et élevé en France pour sa fourrure. La distinction entre les deux espèces peut être difficile c'est pourquoi il y a des référents (dont certains techniciens fédéraux) capables de les identifier. Si l'un est protégé, l'autre est invasif et fait l'objet de régulation.



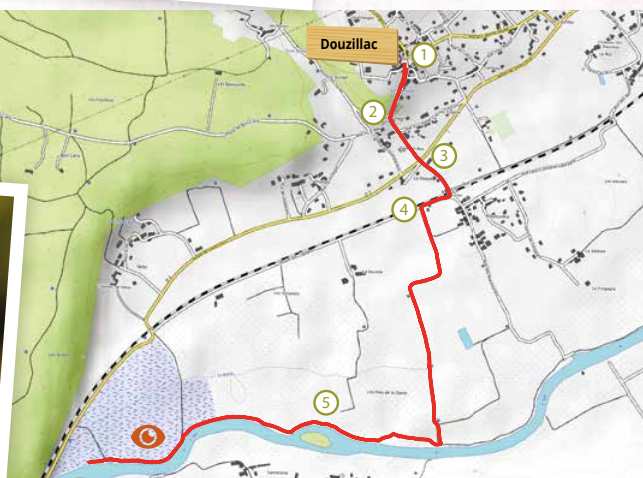
Le **site de Douzillac** est aussi fréquenté par une grande migratrice : la **Cigogne blanche**, dont le nid imposant est facile à identifier. Après avoir connu un déclin de ses populations, l'oiseau semble de plus en plus présent. Si certains couples nichent chez nous, beaucoup survolent la Dordogne pendant la migration. Il est possible de voir de grands groupes lors des haltes migratoires.

* S'installe en dehors de son aire d'origine et se développe au point d'entrer en concurrence avec les espèces locales ou de causer des dommages aux écosystèmes.

Le Biacle à Douzillac

Distance : 3 km (aller)

Point de départ :
Place de la mairie
45.08550, 0.41533



Le chemin pas à pas

Le départ : Place de la mairie



- 1 Depuis le parking de la mairie, remonter la « **Rue du Caporal Maine** », en direction de l'église. Tourner à gauche au niveau du Monument aux morts. Emprunter la « **Rue du 8 mai 1945** » jusqu'au panneau Sens Interdit.
- 2 À la patte d'oie, laisser la route de **Guilhem Haut** sur la droite et tourner à gauche sur la « **Rue des Eygaux** ». Continuer à descendre jusqu'au Stop.
- 3 Traverser la D3 et suivre en face la « **Rue des Niautouneix** ». Continuer tout droit, laisser une petite route sur la gauche et passer sur le passage à niveau de la voie de chemin de fer.
- 4 Prendre à droite « **Rue des Cigognes** », puis à gauche « **Chemin des Piniers** ». À la patte d'oie, serrer à droite et poursuivre sur le chemin blanc. Continuer sur ce chemin jusqu'à la rivière.
- 5 Prendre le chemin à droite, parallèle à la rivière. Passer à proximité d'un 1^{er} îlot puis cheminer en parallèle du biacle (zone humide remarquable) avant d'arriver en amont d'un autre îlot à la confluence du biacle.



Dorie

LA VALLÉE DES BEUNES

Distance : 8,5 km



Encaissée et couverte de forêts, cernée par des falaises calcaires, la **vallée de la Vézère** est un **havre de nature**. Bien sûr, l'absence de grandes villes et de zones industrielles compte pour beaucoup dans l'explication. Mais pas seulement, la vallée compte aussi nombre **d'espaces protégés**, c'est-à-dire de zones reconnues pour la richesse de leur patrimoine naturel. Outre la **reconnaissance par l'UNESCO** du statut de « **réserve de biosphère** », elle abrite en son sein plusieurs sites « Natura 2000 » protégés au titre d'une directive européenne. Prenez les vallées des Beunes, par exemple : Petite et Grande Beune sont des affluents de la Vézère. Elles renferment des **milieux rares** et fragiles  comme les tourbières ou les roselières et abritent plusieurs espèces protégées. Le long d'un sentier balisé, vous découvrirez la faune, la flore et le patrimoine riche de la vallée des Beunes grâce à 23 stations de découverte.

La vallée des Beunes par la Fédé de chasse



La **Fédération des Chasseurs** a acquis, grâce à la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage* à partir de 2004, un peu plus de 37 ha dans la vallée des Beunes. Dans le cadre du classement Natura 2000** de la vallée, des travaux d'ouverture de milieux, puis d'entretien sont réalisés, en partenariat avec la Chambre

d'Agriculture, le Syndicat mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne et le Conservatoire des Races d'Aquitaine notamment.

Grâce aux habitats variés qui la composent, la vallée de la petite Beune accueille de nombreux animaux et oiseaux, inféodés (dépendants) aux zones humides. Parmi les **oiseaux** remarquables de la **grande roselière** (milieu composé principalement de roseaux), on peut citer quelques espèces nicheuses et protégées : la **Bouscarle de Cetti**, le **Martin-pêcheur d'Europe**, le **Râle d'eau**, le **Cisticole des joncs** ou la **Rousserolle effarvatte**. Certaines espèces sont migratrices comme le **Butor étoilé**, le **Bruant des roseaux**, la **Grande aigrette** ou la **Sarcelle d'hiver**.

Le sentier permet de découvrir les mammifères, oiseaux, invertébrés mais aussi la végétation typique de ce milieu.

Bruant des roseaux



* La fondation a été créée et financée par les Fédérations départementales de chasseurs. Elle permet l'acquisition de parcelles d'intérêt particulier (principalement des zones humides) dans le but de les restaurer ou de les conserver.

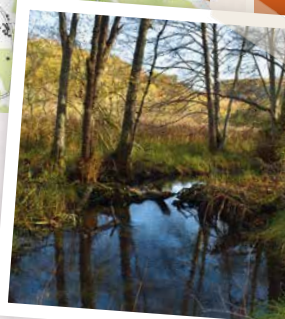
Chemin de la vallée des Beunes

Distance : 8,5 km

Point de départ : Parking de la grotte de Bernifal
44.93074, 1.07322

Ref. carte
D4

Râle d'eau



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking de la grotte de Bernifal

- 1 Depuis le **parking de la grotte de Bernifal**, traverser le **ruisseau de La Beune** par le petit pont, aller jusqu'à la croisée des chemins et prendre le chemin sur la gauche.
À la croisée des chemins suivante, continuer sur la gauche et au croisement de chemins suivant, poursuivre toujours sur la gauche jusqu'au goudron.
- 2 Traverser la route et prendre le chemin en face, passer devant un **petit plan d'eau**, au goudron, aller à droite et prendre le **1^{er} chemin sur la gauche**.
- 3 Passer devant la **source de captage** de Saint-Raphaël, laisser un chemin à droite. Au croisement des chemins, prendre à gauche, au goudron, traverser le hameau de « **La Faurie** » par la droite.
- 4 Emprunter le **1^{er} chemin à gauche**. Au goudron, traverser et prendre le chemin en face.
- 5 Au croisement des chemins, **au bord du cours d'eau** (bief de moulin), prendre le chemin qui le longe sur la gauche jusqu'aux bâtiments (ancienne filature de Beyssac). Continuer tout droit sur ce même chemin en laissant un chemin sur la gauche, jusqu'à croiser une petite route.
- 6 La traverser pour aller en face et prendre le chemin à droite, laisser 2 chemins sur la gauche et emprunter un chemin à droite pour **rejoindre le parking**.

** Ce classement a pour but une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Les sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

UN SITE INTERNET LIBRE ET GRATUIT AU SERVICE DES HABITANTS, DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE TOUS CEUX QUI SOUHAITENT DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE DORDOGNE.

L'ATLAS DES PAYSAGES DE DORDOGNE

 atlas-paysages.dordogne.fr



Un Atlas des paysages a pour objectif d'identifier, de caractériser et de qualifier tous les paysages du département.

Il rend compte de la singularité de chaque paysage, de la façon dont ce paysage est perçu et a été façonné et de la manière dont il évolue. Il fournit un socle de connaissances partagées et permet de définir les principaux enjeux du paysage.

L'Atlas des paysages de Dordogne est un document sous maîtrise d'ouvrage de l'État, en partenariat et avec le soutien du Conseil départemental de la Dordogne et du CAUE24.

Un territoire d'une grande richesse

La Dordogne est le second département français en nombre de monuments historiques. A ce patrimoine bâti important s'ajoute un patrimoine paysager riche et varié, issu d'une géographie propice à l'occupation humaine depuis la préhistoire, d'une géologie favorable à la polyculture et de la présence importante d'eau.

Une sensibilisation aux enjeux du paysage

L'Atlas permet le partage d'une culture du paysage, la mise à disposition d'une référence commune qui propose une approche transversale, pluridisciplinaire et solidaire des enjeux paysagers sur leur territoire de vie.



POUR COMPLÉTER

L'ALBUM DES TERRITOIRES ET LES GUIDES MÉTHODOLOGIQUES DU CAUE 24

L'analyse des territoires à l'échelle de la Communauté de communes permet de décrypter les singularités architecturales et paysagères d'un lieu, bases pour tout projet d'aménagement et de rénovation en respect de l'identité du territoire.



album-des-territoires.caue24dordogne.com





La forêt, une ressource naturelle

La Dordogne est le troisième département par sa superficie forestière avec un taux de **boisement** de **43 %**. La forêt est privée à 99 % et montre un dynamisme dans l'exploitation du bois. La **filière forêt-bois** (sylviculture, exploitation, transformation) est un des principaux employeurs industriels du département.

L'hétérogénéité de la nature des sols, du relief et de l'exposition de la Dordogne influe sur la **diversité** des **peuplements forestiers** (végétation spontanée). Celle-ci résulte aussi des interventions humaines (structure et composition des types de peuplements). La futaie de chênes pédonculés pure est rare et s'accompagne le plus souvent de taillis. Ces **boisements** se répartissent sur des sols frais, plus ou moins acides et argileux. Le **taillis de châtaigniers** est omniprésent supplantant parfois le chêne quand il est entretenu par l'homme. Pur ou en mélange, il s'étend sur tous les sols acides. Le taillis de chênes pubescents trouve sur les calcaires les conditions de sécheresse qu'il recherche (causses périgourdins et coteaux à forte luminosité). Ces boisements, lâches et rabougris illustrent la déprise agricole des terres pauvres et contraignantes. Le mélange de résineux et de feuillus est généralement représenté par des peuplements de taillis sous futaie de pins. Ils résultent de l'avènement des pins de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. La futaie de pins maritimes est l'essence de prédilection des sols acides, elle se localise principalement dans les secteurs à forte dynamique de production (reboisement de la Double, du Landais et de la Bessède).

Si la **ressource forestière** ne cesse d'augmenter, la qualité moyenne des bois diminue (héritage d'un capital forestier altéré et désintérêt actuel pour la forêt). Aujourd'hui la reconstitution et l'amélioration de la ressource forestière se dirigent vers une gestion forestière durable intégrant le long terme et une gestion multifonctionnelle, productive, patrimoniale et sociale : la forêt produit des biens et des services (randonnée, chasse, cueillette).



LA BOUCLE DU POLISSOIR DANS LA FORÊT DE CAMPAGNE

Distance : 5,3 km



La **forêt de Campagne** est un domaine départemental qui s'étend sur 337 hectares accessibles à tous : elle recèle de multiples **espèces animales et végétales** et offre de nombreux points de vue. Outre l'observation de la nature, elle abrite des cluzeaux, de grandes falaises et surplombe le château fortement remanié au XIX^{ème} siècle, ses dépendances, ses enfilades et son parc aménagé, labellisé « **jardin remarquable** », accessible gratuitement au public en saison.

Cette **randonnée** en forêt vous permettra de découvrir un point de vue aménagé qui offre un coup d'œil sur les paysages vallonnés de la basse vallée Vézère. Il est équipé d'un panneau d'orientation ainsi que d'un panneau permettant d'identifier cinq espèces de rapaces qui fréquentent le site de Campagne. Outre les rapaces, Campagne

héberge également des chiroptères (chauve-souris) 🦇 que vous croiserez sûrement à la sortie d'un cluzeau à la tombée de la nuit.

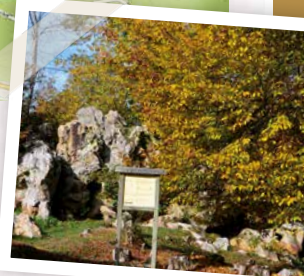
Les espèces protégées de la forêt de Campagne par la Fédé de chasse

La forêt de Campagne abrite de nombreuses espèces protégées. On y trouve des rapaces tels que le **Circaète Jean-le-Blanc** ou le **Faucon pèlerin**. Le circaète est **migrateur** et présent en France de mars à septembre pour se reproduire. Il se nourrit de serpents.

Le **Faucon pèlerin** est réputé pour être l'oiseau le **plus rapide du monde en piqué**. Après avoir fortement diminué, ses populations sont à nouveau en expansion. Il niche principalement sur les falaises, mais il peut aussi être présent en ville, où il niche sur les bâtiments.

Comme tous les rapaces, le faucon et le circaète sont **protégés en France**. Le pays a un rôle particulier dans la protection des rapaces car il accueille plus de 60 % des espèces nicheuses en Europe. Également protégés, les chiroptères, ou chauves-souris, constituent un groupe important. On compte **33 espèces** en France. Elles connaissent une forte régression de leurs populations. En Dordogne, elles profitent des nombreuses **grottes** qui forment un **réseau d'abris** et de **zones de repos**.



*Boucle du Polissoir
dans la forêt de
Campagne***Distance : 5,3 km****Point de départ :**
Parking du Val de la Marquise
44.90700, 0.97415*Le chemin pas à pas***Le départ : Parking du Val de la Marquise**

- 1** Depuis le parking, se diriger vers les toilettes sèches, et emprunter l'escalier. Prendre à gauche direction « **Boucle du Polissoir** ». Continuer sur ce chemin, qui permet d'apercevoir le château de Campagne et ses dépendances.
- 2** Traverser « **l'escalier des Dames** ». Possibilité d'aller voir les cluzeaux (abris en partie naturels, creusés par l'homme) en montant, ou d'aller visiter le parc du château, propriété départementale en descendant l'escalier (ouvert en saison). **Si non, continuer tout droit.** Après une petite descente, laisser un chemin à gauche, puis un second à droite, continuer tout droit et poursuivre jusqu'à une barrière.
- 3** Passer derrière la barrière puis tourner sur le chemin à droite. Continuer puis contourner une nouvelle barrière, continuer tout droit, passer devant le **parking de chasse**.
- 4** Après une longue côte et de nombreux virages, prendre à l'intersection des chemins à droite pour arriver au polissoir (Tables de pique-nique). Continuer sur un joli chemin ombragé jusqu'à l'éperon barré : prendre à droite. Aller tout droit sur un sentier étroit qui sillonne à flanc de colline à travers les buis.
- 5** Tourner à gauche vers le point de vue (Table de pique-nique). Dos au point de vue, emprunter le sentier qui descend sur la droite. Arriver aux cluzeaux, descendre quelques marches de l'escalier des Dames et prendre le chemin sur la gauche et le suivre jusqu'au parking.

LA BOUCLE DE VIRADIS À LAVEYSSIÈRE

Distance : 3,5 km



Située dans la **vallée de l'Eyraud**, le village de **Laveyssière** est situé à proximité immédiate de la fontaine de l'église Notre Dame de la Nativité dépendant de la Paroisse Saint-Jacques en Bergeracois. L'église Notre Dame de la Nativité date du XII^{ème} siècle. Elle était jadis la chapelle du prieuré des moines templiers qui l'ont érigée. Ils accueillaient et soignaient les **pèlerins** se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. En avant de sa façade, elle porte une pierre tombale sculptée, et ses abords furent pourvus de grottes aménagées jadis en celliers et refuges.

Laveyssière est un vieux **mot latin** qui signifie « **lieu de vasières** » (où l'on se baigne, se lave). Le village est d'ailleurs traversé par un cours d'eau et offre de jolis endroits où faire une pause contemplative. La petite randonnée que vous allez faire vous permettra d'observer les traces de grands mammifères, tels que le cerf, le chevreuil ou le sanglier. Observez bien le sol sablonneux  que vous allez fouler !

Les grands mammifères, par la Fédé de chasse

La Dordogne est riche en grands mammifères, dont 3 sont présents dans le Landais. **Le chevreuil**, le plus facile à apercevoir. Saviez-vous que lorsque le chevreuil est dérangé, il lui arrive d'aboyer ?

Le **Cerf élaphe** est le plus grand mammifère sauvage en Dordogne. Pendant le rut (mi-septembre à mi-octobre), les mâles reproducteurs émettent un son reconnaissable, **le brame**. Pour l'écouter en toute sécurité, il faut respecter quelques règles élémentaires : ne pas se garer en bord de route, ne pas éclairer ou s'approcher des animaux et rester sur des sentiers balisés. Tout comme le chevreuil, le cerf perd ses bois chaque année (entre février et mai pour le cerf et d'octobre à décembre pour le chevreuil).

Enfin **le sanglier** est présent sur tout le département, y compris dans les agglomérations où les dégâts chez les particuliers sont de plus en plus problématiques.

Ces 3 espèces sont soumises à un plan de chasse, c'est-à-dire que leurs prélèvements sont contrôlés : en qualité (pour conserver une bonne proportion de jeunes, de mâles et de femelles dans les populations) et en quantité avec un nombre maximum d'animaux à prélever (pour le chevreuil et le cerf) mais aussi un minimum. Il faut noter que dans le cas du sanglier, qui connaît une forte augmentation de sa population, les chasseurs peuvent et sont sollicités pour en prélever davantage.

Ces animaux sont chassés à partir de miradors : ces installations sont gages de sécurité, ils permettent au chasseur de faire un tir fichant (orienté vers le sol) et une meilleure visibilité.

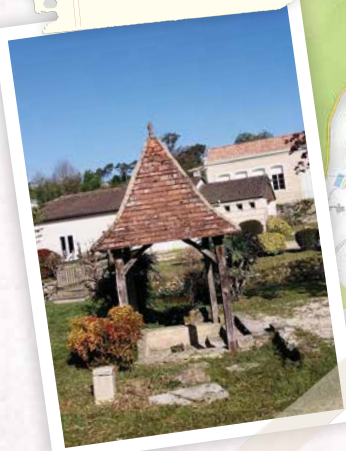
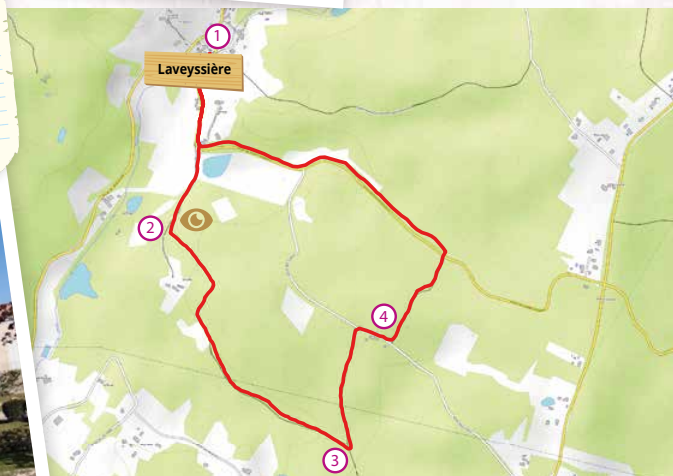
Si ces animaux sont très discrets, il est possible de les suivre à la trace...



La Boucle de Viradis à Laveyssière

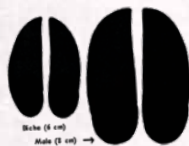
Distance : 3,5 km

Point de départ :
Place de l'église
44.9108, 0.44150.



Le chemin pas à pas

Le départ : Place de l'Église



Trace de cerf



Trace de
chevreuil



Trace de sanglier

1

Depuis le **parking de l'église**, se diriger vers le petit pont et poursuivre tout droit sur la route. Dans un virage, serrer à droite pour continuer sur un chemin blanc.

2

Emprunter un chemin qui monte sur la gauche. Au bout de la descente, tourner à gauche (mirador).

3

Au croisement des chemins, aller à gauche sur la **piste DFCI** et la suivre jusqu'au goudron et tourner à droite.

4

Emprunter la piste DFCI « **Les Viradis** » à gauche, après les maisons. Au goudron, tourner à gauche, laisser une route à gauche, passer devant un étang et poursuivre jusqu'au village.

Balade idéale en famille sur des chemins sablonneux, à travers bois de pins, landes et genêts.

LA BOUCLE DES ÉTANGS À SAINT-ANDRÉ-DE-DOUBLE

Distance : 9 km



Saint-André-de-Double est un **petit village** situé à l'Ouest du département de la Dordogne, au cœur de la forêt de la Double. Cette forêt empiète sur 4 départements : Dordogne, Gironde, Charente et Charente-Maritime et a longtemps joué le rôle de forêt frontière. Au XII^{ème} siècle, la partie angoumoise formait un avancement vers le sud qui représentait la limite entre les possessions du roi de France et celles du roi d'Angleterre (provenant du mariage d'Eléonore avec Henri Plantagenêt) et forme pendant la guerre de 100 ans une frontière difficile à pénétrer.

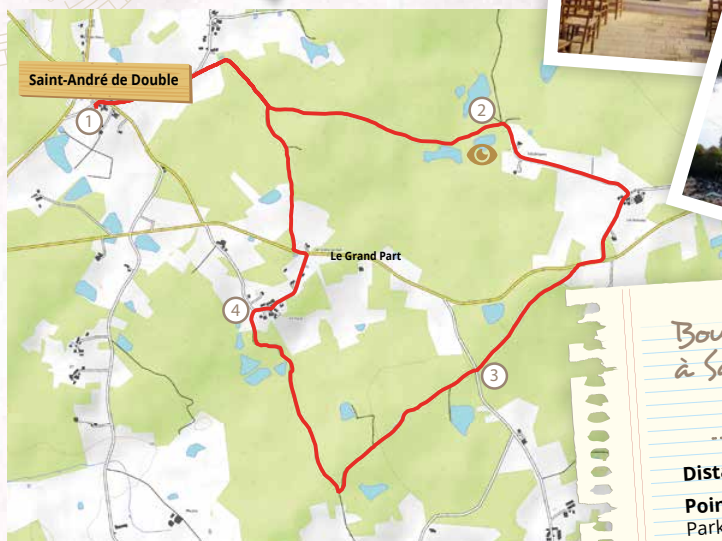
Au XVIII^{ème} siècle, une déforestation excessive du massif forestier s'opère, la Double disparaît au profit de vastes espaces incultes. Les **sols argileux** laissent l'eau stagner et croupir. Des moines trappistes s'y installent, créent de nombreux étangs et canaux pour assainir la forêt et contribuent à l'ouverture des routes agricoles, à l'assèchement des marécages, puis au reboisement en pins maritimes, en chênes tauzins, en châtaigniers, en aulnes... que vous trouverez sur votre chemin. Entre étangs, forêt, prairies, DFCI, vous cheminerez et ne manquerez certainement d'observer (bien cachées dans la forêt) 🕒 des tours en bois un peu sophistiquées : **les palombières !**

La palombe, par la Fédé de chasse

La forêt de la Double est survolée chaque année par les vols de Pigeons ramiers. **L'oiseau bleu**, que l'on surnomme dans le Sud-Ouest **la palombe**, migre depuis les pays scandinaves jusqu'au sud de l'Europe voire l'Afrique pour y passer l'hiver. Le plus fort du passage des oiseaux en Dordogne se fait entre octobre et novembre. Chaque année, la Fédération de chasseurs réalise des suivis sur les palombes : elles sont comptées lors de leur passage des cols pyrénéens ; certaines sont équipées de balises Argos pour étudier leur comportement de migration.

Enfin, en Dordogne, les palombes sédentaires sont baguées afin d'en étudier les déplacements. En forêt de la Double, les paloumayres (chasseurs en palombière) sont nombreux. Vous passerez d'ailleurs à côté de palombières. Dans ces installations, les chasseurs attirent les palombes et les incitent à se poser dans les arbres. Il faut beaucoup de patience et de technique pour réussir à faire poser les oiseaux. C'est seulement dans ce cas que les chasseurs « tentent leur chance », le tir se fait donc en l'air et pas du tout en direction du sol. Il n'y a donc aucun danger pour les promeneurs.





Boucle des étangs à Saint-André-de- Double

Distance : 9 km

Point de départ :
Parking de la salle des fêtes
45.14670, 0.31835



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking derrière la salle des fêtes



Idéal VTC



1

Depuis le parking (derrière la salle des fêtes), remonter vers le village, aller à droite, **passer devant l'église** et prendre la petite route sur la gauche dir. « **Aire de pique-nique** ». Emprunter la **DFCI n°06 St-André-de-Double**, dir. « Les Jacques ». À la croisée des chemins, rester sur le même chemin dir. « **Boucle des étangs** ». Passer devant un étang et sa pêcheur.

2

Au croisement des chemins, poursuivre à droite dir. « Boucle des étangs », continuer tout droit sur la petite route. Au croisement, en face d'une ferme, tourner à droite. Au croisement suivant, tourner à droite sur la route et prendre le 1^{er} chemin sur la gauche, laisser un chemin à droite et arriver au goudron.

3

Traverser la route et aller en face sur la DFCI n°08, dir. « **VC n°204** ». Laisser un chemin sur la droite et au carrefour des chemins, tourner à droite sur la DFCI. **Passer un étang** (à gauche) puis deux autres avant d'arriver au goudron.

4

Tourner à droite vers le hameau, le traverser et au croisement, au lieu-dit « **Le Grand de Part** », prendre la petite route sur la gauche. Emprunter le 1^{er} chemin sur la droite, longer les terres cultivées, passer devant un étang (à gauche). À la sortie du bois, laisser un chemin à droite, serrer à gauche et rester sur le même chemin. Au croisement suivant, prendre à gauche dir. « **Bourg de Saint-André-de-Double** ». Au goudron, continuer tout droit pour rejoindre la ville et le parking.

HISTOIRES DE CHASSEUR

Mémoires de chasse en Périgord du Docteur René ROUSSEAU

Extrait de « Chasse d'octobre »

« Le chien d'arrêt m'intéressait. Je perdais le souffle devant un bel arrêt terminant une coulée savante. Mais mes préférences allaient à ces immenses randonnées, du jour à la nuit, oubliant les repas et les contingences, à travers plaines et bois. Le rythme de la marche était assez désordonné, de la lente quête attentive à la course éperdue avec essoufflement. Cependant, on remarque les plus petites particularités et on s'en souvient. »



Extrait de « Premier essai sur le sanglier »

« Et nous voilà, tels les sioux déchiffrant une piste, entourés de chiens ignorants qui nous faisaient fête mais ne comprenaient rien à la grandeur de leur destinée. Les « Pourcauds » étaient plus riches en épines noires qu'en bois de charpente. Les brandes opposaient leur mur à peine entrouvert et de satanées ronces nous opposaient leur résistance élastique.

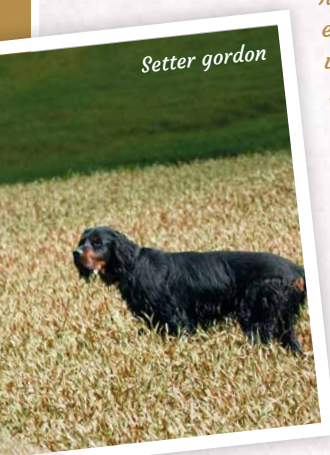
Il fallait la sagacité de l'homme d'âge et les fureurs du néophyte pour essayer de suivre une piste que nous perdions souvent, bien que la végétation nous obligeât à marcher à quatre pattes.

Nous ne risquions rien, mais cette marche d'approche, sous les buissons, dans un air irrespirable, une atmosphère de four, ne manquait pas d'un certain héroïsme gratuit.

Je n'étais d'ailleurs pas si certain que ce fut gratuit.

Eh bien ! Nous l'avons attaqué. Comme je vous le dis. Il est parti à trois mètres de nous dans un bruit d'ouragan. Deux de mes bassets voulurent bien lui faire un brin de conduite. Nous arrachant aux griffes, nous voulûmes même essayer de suivre.

Nous n'avions rien vu. J'étais heureux d'avoir entendu. Il ne nous restait plus qu'à rentrer, profiter des boissons fraîches et méditer en essayant d'extraire les multiples épines plantées dans nos mains. »



LES GRANDES PLAINES CÉRÉALIÈRES

39



Le **territoire d'élevage** du nord du département sur les contreforts cristallins du massif central présente des paysages ondulés de **vastes prairies** dont les larges horizons contrastent avec les paysages plus cloisonnés de la Dordogne. Il s'agit de paysages ouverts, dominés par de vastes parcelles de grandes cultures, où les vues portent loin.

Ils se donnent à voir avec simplicité, offrant de grandes respirations qui tranchent avec les paysages plus forestiers des autres unités paysagères. La profondeur des vues met en exergue les panoramas que l'on retrouve de place en place depuis les routes en balcon sur les coteaux. De larges vues s'offrent depuis les axes formant de longues perspectives à travers les plaines. Depuis les hauts, le regard rebondit sur les crêtes. La présence de l'arbre est minoritaire mais elle prend d'autant d'importance par contraste.

Les boisements viennent ourler les crêtes et les limites des parcelles, ou encore animer certains coteaux. Les bosquets et les arbres isolés ponctuent les vues. Grandes cultures révélant le sol calcaire, mais aussi prairies qui s'intercalent, forment la trame de ces paysages en affichant un patchwork géométrique de **grandes parcelles**.



LA BOUCLE D'ISSIGEAC

Distance : 16,5 km



Issigeac se situe à la **frontière** entre **Dordogne et Lot-et-Garonne**. Le village porte dans son architecture les traces de son histoire très ancienne. Lorsqu'en 1153, le pape Eugène III stipule par une bulle les possessions et privilèges de l'abbaye, Issigeac se retrouve sous protection papale. Au XIII^{ème} siècle, le Roi anglais Edouard I^{er} fait rajouter de puissants remparts à la cité, qui, sous la protection du Pape et du Roi d'Angleterre, prospère, avant de revenir dans le giron du Royaume de France. Le village a su conserver son **caractère médiéval** : ruelles étroites et architecture de bois et de pierres, et des curiosités comme la maison des têtes, dont le bois sculpté représente des têtes de monstres visibles depuis la rue, l'église

Saint Félicien, gothique, dont un vitrail montre un pèlerin devant le suaire de Cadouin, maisons en bois et pierre du XIII^{ème} et XV^{ème} siècle...

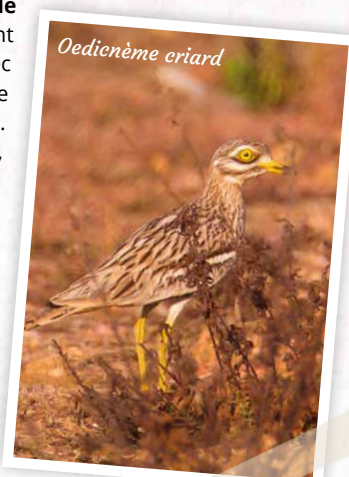
La randonnée proposée autour du village vous emmènera dans un **paysage de bocage**, planté de nombreuses haies 🌳 où le petit gibier s'abrite et se nourrit. Soyez attentifs si vous voulez en apercevoir ! Elle vous permettra également de prendre de la hauteur et peut-être d'apercevoir quelques rapaces.

Le milieu bocager, par la Fédé de chasse

Le **milieu bocager** est bénéfique pour de nombreuses espèces dont le petit gibier de plaine qui y trouve refuge et lieu d'alimentation. **Perdrix rouge** et le **Faisan de Colchide** peuvent s'y reproduire, d'autant plus que des actions sont mises en place par les chasseurs pour favoriser le repeuplement avec des souches sauvages. La réintroduction d'individus s'accompagne de mesures spécifiques pour favoriser l'implantation des animaux. Chaque année la Fédération et les chasseurs plantent 500m de haie, bénéfique à l'ensemble de la faune sauvage.

D'autres espèces trouvent leur place dans cet habitat agricole. L'**Elanion blanc**, comme tout rapace est protégé. Il remonte progressivement en France, depuis la première reproduction observée en Aquitaine en 1990. La Fédération participe à son suivi. Il est sédentaire donc observable toute l'année.

L'**Oedicnème criard**, protégé, est quant à lui présent en été en France, tandis qu'il hiverne en Afrique. Il est facilement reconnaissable mais très discret et difficile à observer !



La Boucle d'Issigeac

Distance : 16,5 km

Point de départ :
Parking de la Poste
44.72890, 0.60522



Lapin de garenne
et Faisan de
Colehide



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking de la Poste



- 1 Dos à la halle (près de La Poste), emprunter la petite route à gauche « **Chemin du Moulin** » et tourner à droite sur le sentier « **Passage du Moulin** ». Au goudron, aller à droite puis prendre la 1^{ère} route à droite dir. « La Frégère ». Passer sur le pont, continuer tout droit, dir. « **La Frégère** », en serrant à gauche. Poursuivre sur « Chemin de la Frégère » puis continuer tout droit sur un chemin blanc.
- 2 Au croisement des chemins, **aller tout droit**. Dans un virage, prendre le chemin sur la gauche et poursuivre sur celui-ci jusqu'au goudron. Tourner à gauche et au stop, aller à droite dir. « **Mandacou** » puis prendre le 1^{er} chemin sur la gauche. Rester sur ce chemin pendant environ 2 km.
- 3 Au bout du chemin, traverser la route (ATTENTION, route passante) et prendre le chemin en face. Continuer sur ce même chemin qui monte vers la gauche et au bout, tourner à gauche pour rejoindre « Mandacou ». Rester sur la même petite route en serrant à gauche, passer devant un pigeonnier. Au croisement, tourner à gauche vers l'église, dir « **Boucle d'Issigeac** ». **Longer le cimetière** et emprunter le sentier à droite, le long d'une maison.
- 4 Au bout du chemin, tourner à gauche sur la route, dir. « Boucle d'Issigeac » et emprunter le **chemin blanc à droite** puis tout de suite le sentier qui part dans les bois à gauche. Il devient chemin, le suivre jusqu'à « Pindrat », tourner à droite et tout de suite à gauche. Continuer sur le chemin qui part dans les bois après les maisons.
- 5 Au bout du chemin, traverser la **Départementale 25** (ATTENTION) et prendre le chemin en face. Passer devant une maison puis un **ancien moulin**, traverser par la passerelle et continuer sur un chemin qui monte dans les bois. Arriver à la ferme viticole, poursuivre à gauche sur la petite route. Au carrefour, aller à gauche dir. « Boucle d'Issigeac » jusqu'au Stop.
- 6 Traverser la **RN21** (ATTENTION) et prendre dir. « **Eyrenville** » sur C1. À la patte d'oie, aller à gauche. Traverser le village et tourner à droite avant l'église, prendre le chemin enherbé à gauche, au niveau de la croix. Passer devant une maison et prendre le chemin à droite jusqu'au goudron. Aller à gauche puis à droite sur le chemin blanc qui monte, poursuivre tout droit sur le chemin enherbé.
- 7 Au goudron, tourner à gauche, continuer dir. « **Monmarvès** ». Après la dernière maison, prendre le chemin à gauche.
- 8 Au goudron, traverser et poursuivre sur le chemin en face. **Prendre à droite** sur le chemin blanc. À la patte d'oie (en dessous d'une habitation), tourner à droite sur le chemin qui monte. Au bout du chemin, emprunter le chemin blanc sur la gauche. Passer devant un ancien moulin à vent, rester sur le même chemin puis, au goudron, continuer tout droit pour rejoindre le parking.

AUTOUR DE VERTEILLAC

Distance : 6,9 km



La **région de Vertillac** offre un paysage de **collines** étirées, formant de vastes ondulations. Autrefois, le territoire était occupé en grande partie par un **vignoble**, et certains vins s'étaient taillés une belle réputation. L'arrivée du phylloxera à la fin du XIX^{ème} siècle sera fatale à ce vignoble. Dès lors les cultures céréalières vont remplacer les vignes, et le verteillacois va devenir le grenier à blé du Périgord.

Le passé viticole a laissé des traces dans le paysage. Le **château de la Meyfrenie**, ancienne maison forte dépendant du château de Vertillac situé sur le sentier, a été re aménagé au début du XIX^{ème} siècle pour produire du vin. Il a conservé ses chais aujourd'hui transformés en gîtes, mais le château accueille toujours une activité agricole biologique en permaculture et un **petit marché de produits locaux**.

Le chemin parcourt donc les collines autour du **village de Vertillac**, les **champs cultivés**, la **forêt**, passe dans des hameaux à la pierre calcaire blanche. Selon la saison et les plantations, le paysage évolue, change. Pour observer les animaux fréquentant ce milieu, se mettre à l'affut en lisière de la forêt quand le chemin débouche sur les terres cultivées. Les espaces cultivés abritent une faune riche, qui évolue au rythme des saisons. De nombreux **oiseaux migrateurs** y voient une halte intéressante pour s'alimenter et se reposer.



Le gibier de plaine, par la Fédé de chasse



La **Caille des blés**, est présente l'été, en période de reproduction. Comme de nombreuses espèces, ses populations sont suivies via le réseau national d'observation « **oiseaux de passage** » OFB/FNC/FDC*. Les techniciens cynégétiques réalisent un baguage sur les mâles reproducteurs. D'autres migrateurs comme la **Bécasse des bois**, la **Bécassine sourde ou des marais** et l'**Alouette des champs** sont baguées dans le but de connaître leur **comportement migratoire**. Elles affectionnent particulièrement les milieux ouverts pour s'alimenter. Le **Vanneau huppé** est également visible en période d'hivernage, alors qu'il forme de grands groupes dans les plaines céréalières.

Les oiseaux ne sont pas les seuls à s'être appropriés ces milieux, le **Lièvre brun** affectionne particulièrement cet habitat. Chaque année, il fait l'objet de plan de gestion (limitation de prélèvement, comptage, estimation du succès de reproduction), en Verteillacois mais aussi en Monbazillacois, pour préserver ses populations.

Autour de Verteillac

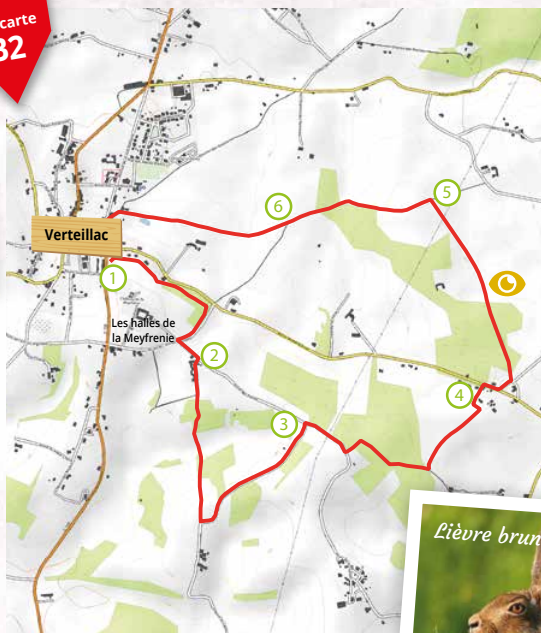
Distance : 6,9 km

Point de départ :
Parking de castine
45.34656, 0.36784

Ref. carte
B2

43

Caille des blés



L'èvre brun



Le chemin pas à pas

Le départ : Parking de castine

- 1 Depuis le parking, sortir vers le haut et prendre le sentier en face. Longer les clôtures, rentrer dans un **bois** en restant sur le même chemin jusqu'au goudron (Maraîchage Bio « **Les halles de Meyfrenie** »).
- 2 Prendre à gauche dans le carrefour, dir. « **Chez Martine** ». Dans le hameau, tourner à droite, passer entre les maisons et continuer sur le chemin en face.
Dans la combe, poursuivre tout droit, arrivé à la route, la prendre sur la gauche.
- 3 Au croisement, **tourner à droite** sur la petite route. En haut de la côte, prendre le chemin à gauche (palombière) et descendre jusqu'au bout du chemin puis emprunter le chemin blanc sur la gauche.
Poursuivre tout droit, le long du **champ cultivé** jusqu'au hameau.
- 4 Le traverser et tourner à droite à la route, puis à gauche dir. « **Le repaire** ». Prendre le 1^{er} chemin à gauche et à la sortie du bois, poursuivre sur le même chemin entre les terres cultivées (Plaines céréalières).
- 5 Prendre le chemin à gauche dir. « **Variante Verteillac** » (Point de vue).
- 6 Au carrefour des chemins, continuer tout droit sur le petit sentier qui remonte vers Verteillac. Arriver aux maisons, poursuivre tout droit et tourner à gauche, aller jusqu'au Stop. Tourner à gauche, puis encore à gauche pour **rejoindre le parking**.



Dorie



*Retrouvez l'ensemble de
nos randonnées et les traces
GPS des parcours sur*
rando.dordogne.fr

